

Filiere foret bois

Formulaire de demande de subvention

ANNEXE – II.2. Subvention à la création de dessertes forestières, places de dépôt et de retournement, notamment en vue de permettre la mobilisation supplémentaire de bois dans des zones difficiles d'accès.

Seuls les dossiers inférieurs à 25 000 € HT de dépenses sont éligibles. Les dossiers d'un montant supérieurs sont à déposer dans le cadre du Plan Stratégique National auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.

# SITUATION DU PROJET

21.0,2011	
Nom du demandeur	
Nom et coordonnées du gestionnaire forestier	
Superficie totale de propriété forestière (ha)	
Lieu du projet : commune(s) et lieu(x)-dit(s)	
Pour les propriétaires privés dont superficie	Référence :
totale > 20 ha, date de validité du Plan de gestion	Dates de validité :
simple (PSG) - <i>obligatoire</i>	
<b>Propriétaires privés</b> : N° de certification de gestion	Référence :
durable (PECF, FSC) ou/et référence du document	Dates de validité :
de gestion durable (RTG ou CBPS) – <i>obligatoire pour</i>	
propriétés privées < 20 ha	
<b>Propriétaires publics</b> : N° de certification de	Référence :
gestion durable (PECF, FSC) ou/et référence du	Dates de validité :
document d'aménagement - <b>obligatoire</b>	

## MODALITES DE SUBVENTION

#### **Bénéficiaires**:

- Les propriétaires forestiers privés ou les structures de regroupement de propriétaires forestiers privés, les associations ; les collectivités territoriales, les EPCI, les syndicats mixtes ;
- Les gestionnaires forestiers professionnels, les experts forestiers et les établissements publics et les entreprises de la filière bois.

## <u>Dépenses éligibles</u>:

- Création et réfection de routes forestières (dont travaux d'insertion paysagère)
- Mise au gabarit de pistes en routes forestières
- Création et réfection de pistes forestières
- Aménagement de places de retournement et/ou de places de dépôt
- Résorption de « points noirs »...

Taux de subvention : 40 % du montant HT des dépenses éligibles.

### TRAVAUX ET SUBVENTION SOLLICITEE

Références cadastrales :	Type de travaux et longueur	Montant des travaux	Montant de
code section et numéro de	de piste		subvention sollicité
<u>parcelle</u>			

2 (1) DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE 1, avenue d'Albigny | CS 32444 | F-74041 Annecy Cedex | Tél. +33 (0)4 50 33 50 00 hautesavoie.fr



TOTAUX	

Fait à: Le

Signature et cachet

